



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

Comment retrouver le numéro RNA d'une association ?

Vérfifié le 14 février 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Le répertoire national des associations (RNA) est consultable sur la plateforme ouverte des données publiques data.gouv.fr.

Répertoire national des associations (RNA)

Ministère chargé de l'intérieur

Accéder au
service en ligne

(<https://www.journal-officiel.gouv.fr/associations/recherche/resultats/?reinitrefine=1>)

Toutes les associations créées ou ayant déclaré un changement de situation depuis 2009 disposent d'un *numéro RNA*.

Vous pouvez également contacter le greffe des associations de la préfecture du département dans lequel se trouve le siège de votre association.

Où s'adresser ?

Précisez votre ville ou votre code postal Le choix
d'une commune dans la liste de suggestion
déclenchera automatiquement une mise à jour du
contenu

- [Greffe des associations \(https://lannuaire.service-public.fr/recherche?whoWhat=Grefe+des+associations&where=\)](https://lannuaire.service-public.fr/recherche?whoWhat=Grefe+des+associations&where=)

Services en ligne et formulaires

- [Répertoire national des associations \(RNA\) \(https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R55578\)](https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R55578)
Service en ligne